

Micro-épargne accompagnée



Dispositif Insertion & Solidarité
La micro-épargne accompagnée

En partenariat avec :



 **CCAS**
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOURS



POUR QUI ?

- ✓ Habitants de Tours
- ✓ Avoir des revenus modestes ou irréguliers



AVEC QUELS OBJECTIFS ?

- ✓ Epargner pour réaliser un projet d'insertion sociale ou professionnelle dont la concrétisation est prévue dans les 6 à 36 mois
- ✓ Constituer une épargne de précaution en cas de « coup dur »



QU'EST-CE QUE LE LIVRET DE MICRO EPARGNE ?

- ✓ Livret d'épargne rémunéré à un taux d'1.25 %
- ✓ Possibilité d'une aide financière complémentaire par le CCAS de Tours au moment de l'utilisation de l'épargne à hauteur de 20% du capital épargné, plafonnée à 200 euros
- ✓ Ouverture possible dès le 1^{er} euro et livret plafonné à 3 000 euros
 - ✓ Versements par virements ou carte bancaire
 - ✓ Retraits libres et gratuits (minimum 15 euros)



POUR QUEL PROJET ?

- ✓ **Logement**
(équipement du logement, travaux d'aménagement, d'adaptation, de modernisation, achat de mobilier, en prévision d'un déménagement,...)
 - ✓ **Mobilité**
(achat de véhicule, permis de conduire, provision pour réparations, contrôle technique,...)
 - ✓ **Emploi et formation professionnelle**
(équipements professionnels, formations)
 - ✓ **Santé**
(appareillages ou prothèses, etc...)
 - ✓ **Événements familiaux**
(installation des jeunes, naissances...)
- Pour faire face à des événements imprévisibles qui pèsent sur un budget modeste.

COMMENT ?

1
**PRISE DE CONTACT
AVEC LE CCAS**

*Information sur le dispositif
et vérification d'éligibilité*

2
**ORIENTATION VERS
L'INSTRUCTEUR DU CCAS**

*Evaluation de la demande,
définition d'un calendrier
prévisionnel d'épargne*

3
**EXAMEN DU DOSSIER
EN COMMISSION DU CCAS**

*Avis sur l'ouverture
du livret de micro épargne*

4
**SI AVIS FAVORABLE, ENVOI DU DOSSIER
AU CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES**

Etude de la demande

5
**SI ACCORD, OUVERTURE DU LIVRET
DE MICRO ÉPARGNE**

RÉALISATION DU PROJET OU « COUP DUR » NÉCESSITANT LE DÉBLOCAGE DE L'ÉPARGNE

6
**EXAMEN DU PROJET
EN COMMISSION CCAS**

*Avis sur l'abondement
sous forme d'aide financière*

DÉBLOCAGE DE L'AIDE DU CCAS

**POSSIBILITÉ DE MAINTIEN DU LIVRET DE MICRO-ÉPARGNE
AU TAUX DE 1.25% JUSQU'À 3 000 EUROS**

